

Publié le 31 mars 2015

Plan logement Outre-mer 2015-2020 : les Entreprises publiques locales en première ligne

Principaux bailleurs sociaux dans les Outre-mer avec un parc de 105 000 logements, les Entreprises publiques locales (Epl) se sont engagées dans le Plan logement Outre-mer 2015-2020 signé jeudi 26 mars. Cet engagement pluriannuel porte sur la construction de 5 000 logements neufs et la réhabilitation de 1 000 à 1 500 logements par an.



La Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl) a confirmé jeudi dernier, devant les trois ministres présents, l'implication majeure des Epl ultramarines dans le Plan logement Outre-mer. **Gestionnaires des deux tiers des logements sociaux dans les Outre-mer**, les Epl ont pleinement conscience des difficultés financières des collectivités, du caractère dégradé des logements et de la nécessité d'engager d'importants moyens tant pour la réhabilitation que pour la construction de logements neufs.

La FedEpl a donné toute la mesure de leur investissement en faveur du logement dans les Outre-mer en s'engageant à **soutenir l'effort de construction à hauteur de 5 000 logements neufs par an, en locatif ou en accession, et à assurer chaque année la réhabilitation de 1 000 à 1 500 unités.**

La FedEpl se félicite, par ailleurs, des annonces faites à cette occasion par George Pau-Langevin, ministre des Outre-mer, qui, afin de régler le sujet du plafond des aides d'Etat, **confirme le placement du dispositif sous le régime des services d'intérêt économique général (SIEG)**, jugé plus favorable par les bailleurs. Elle se réjouit également du caractère effectif du dispositif qui permettra l'instruction et l'agrément des dossiers de financements dans les prochains jours.

Enfin, la FedEpl a affirmé sa volonté d'accompagner ses adhérents dans les déclinaisons locales du Plan logement Outre-mer qui s'engageront rapidement. La Conférence des Epl Outre-mer, organisée à la Martinique du 16 au 18 juin, sera l'occasion de dresser les premiers bilans des concertations engagées.

Les Entreprises publiques locales

1 214 Sociétés d'économie mixte (Sem), Sociétés publiques locales (Spl) et Sem à opération unique (SemOp) sont en activité en France. Les Epl interviennent dans une quarantaine de domaines, principalement dans l'aménagement, le tourisme, le logement, l'environnement, le développement économique et la mobilité. Elles emploient 74 000 personnes. Le montant de leur capitalisation s'élève à 3,9 milliards d'euros, détenus à 65 % par les collectivités locales. Les Epl gèrent un patrimoine de 534 000 logements, et logent 1,3 million de personnes. En 2013, elles ont réalisé un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros.

À télécharger

- [Plan_logement_outre_mer..pdf](#)